



PROFIL DE POSTE MEDIATEUR ADULTE-RELAIS

Service ressources humaines

27/10/2022

Emetteur

- Maria PILLOUD

Objet : RECRUTEMENT D'UN OU UNE MEDIATEUR(TRICE) ADULTE-RELAIS

Partie statutaire RH

Employeur : Communauté de communes Bugey Sud

Type de recrutement : Contrat à durée déterminée

Temps de travail : complet 35h

Poste à pourvoir : au plus vite

Date limite de candidature : 17 novembre 2022

Service d'affectation : Politique de la Ville

Lieu de travail : Quartier prioritaire Brillat-Savarin - 01300 Belley

Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, la communauté de communes Bugey-Sud recrute un ou une médiateur(trice) adulte-relais, chargé d'informer et accompagner les habitants et acteurs du quartier prioritaire de Belley, en remplacement de l'agent actuellement en arrêt de travail.

Contrat à durée déterminée : CDD initial de 3 mois pour remplacement

Présentation du territoire

Le territoire de Bugey-Sud est une destination nature située au sud-est du département de l'Ain, à 1h30 de Lyon et de Genève et à 30 mn de Chambéry et d'Aix-les-Bains, proche du lac du Bourget.

Randonnées sous toutes ses formes, vélo, sports d'hiver et loisirs aquatiques se pratiquent au gré des saisons, dans un cadre naturel préservé fait de panoramas exceptionnels, de lacs, de cascades et de vignobles.

Territoire avec une qualité de vie reconnue et une richesse associative rare, Bugey-Sud est également un territoire pourvoyeur d'emplois, avec une vraie dynamique de développement économique que ce soit sur le plan industriel, commercial, tertiaire ou touristique.

La communauté de communes Bugey-Sud est composée de 43 communes à dominante rurale, avec 33 837 habitants, avec une ville centre, Belley.

Autour de Pauline GODET, sa Présidente, l'exécutif de la communauté de communes Bugey-Sud entend désormais organiser, encourager et accompagner le développement durable de ce territoire autour de dossiers structurants (projet de territoire, plan climat air énergie territorial, schéma de mobilité active, opération de revitalisation du territoire, convention territoriale globale, ...) et de projets ambitieux (Construction d'un centre aquatique, construction d'un siège communautaire, ...).

Pour mettre en œuvre les politiques publiques nécessaires au rayonnement du territoire, mais également pour rendre un service public de qualité aux habitants, l'exécutif souhaite poursuivre la restructuration des services de la communauté de communes Bugey-Sud et la montée en compétence de ses agents.

Présentation du quartier prioritaire

Le territoire Bugey-Sud est entré en zone prioritaire en 2014, avec un contrat de ville signé pour la période 2015-2020, prolongé jusqu'en 2022 autour des grands enjeux : accès aux services, habitat/cadre de vie, enfance-jeunesse-parentalité, vivre ensemble.

Le quartier « Clos-Morcel - Brillat-Savarin », défini prioritaire par l'Etat, est situé sur la commune de Belley. Avec un peu plus de 1 000 habitants, il représente 11,4% de la population belleysanne (3% de la population de Bugey Sud), et est composé essentiellement de logements sociaux en cours de réhabilitation et d'un agréable parc arboré.

Missions :

La/le médiatrice/médiateur a pour missions :

1. Informer les habitants et faciliter l'accès aux services

- Communiquer sur les actions/dispositifs existants ; informer des droits ; accompagner si nécessaire les personnes les plus en difficultés
- Faciliter le dialogue avec les services de la communauté de communes, et ceux des partenaires (notamment les bailleurs sociaux).
- Mobiliser les publics sur les actions mises en place.

2. Animer et accompagner le Conseil citoyen

- Soutenir le Conseil citoyen dans ses missions et projets, faciliter l'organisation et animer les réunions du Conseil citoyen, mobiliser les conseillers autour des instances de gouvernance.
- Accompagner l'autonomisation du Conseil citoyen, et contribuer à la mobilisation de nouveaux conseillers.

3. Accompagner la communauté de communes et ses partenaires dans les projets, diagnostic, etc.

- Accompagner la mise en place des projets (ex. actions vélos, lieu d'activités, etc.)
- Participer aux réunions de réseaux avec les partenaires
- Identifier les difficultés et besoins des habitants et les faire remonter
- Contribuer à l'évaluation du contrat de ville
- Faciliter l'utilisation de l'Espace Pluriel

4. Contribuer à la médiation entre les habitants

Profil demandé :

Qualités :

- Expérience d'animation en quartier « prioritaire » et/ou dans le travail « hors les murs »
- Expérience du travail en équipe et capacité à travailler seul
- Capacités d'initiatives et d'autonomie
- Capacité à rendre compte des actions entreprises auprès de l'employeur, des élus, et des bailleurs
- Capacité à aller vers, se faire identifier
- Capacité à accompagner sans « faire à la place de »
- Capacité à intégrer des projets en cours et accompagner les habitants à y participer : mobilisation, aide à l'organisation, mise en œuvre éventuelle d'un moyen de transport, accompagnement du groupe d'habitants...
- Aisance relationnelle et numérique
- Discrétion liée au travail social

Conditions d'emploi :

Peuvent exercer des activités d'adulte-relais les personnes remplissant les conditions suivantes :

- Avoir au moins 26 ans
- Être sans emploi ou bénéficiaire d'un contrat aidé

Modalités d'accompagnement, de suivi et d'évaluation de la mission :

Encadrement hiérarchique par la chargée de mission Politique de la ville.

Mise en place d'actions de formation de professionnalisation.

Aide pour faciliter le parcours professionnel du médiateur (VAE, bilan de compétences...)

Mise en place d'indicateurs (temps de présence, nombre de personnes rencontrées/suivies/aidées...)

Informations complémentaires :

Tickets restaurant, CNAS, participation maintien de salaire, télétravail, CET

Candidature à transmettre à Mme la Présidente de la Communauté de Communes Bugey Sud

Îlot Grammont- 46 rue Lieutenant Argenton 01300 BELLEY

Information complémentaire auprès : M. PILLOUD, Directrice des ressources humaines

Courriel : drh@cbbugeysud.com

Téléphone : 04 79 81 41 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.